

DIGICOR

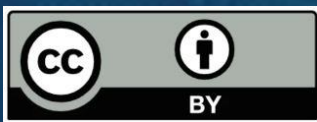
Digitalisation in Corrections Recidivism Reduction

Mise en œuvre d'un projet EM (RFID et GPS) Description du scénario



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

DIGICOR Digitalisation in corrections towards reduced recidivism © 2020-2023 par le partenariat DIGICOR, financé par le projet Erasmus+ Numéro 2020-1-DE02-KA226-VET-008330 est sous licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Toile de fond numérique DIGICOR

Reconnaissant la résistance marquée des services pénitentiaires européens à la modernisation technologique, Digital Scenarios cherche à influencer directement les hauts fonctionnaires et les responsables de la gestion opérationnelle des prisons en regroupant et en diffusant des pratiques innovantes et fondées sur des données probantes dans le domaine de la préparation numérique des prisons.

La sensibilisation de ces parties prenantes aux avantages de solutions numériques bien mises en œuvre dans le milieu carcéral, notamment en ce qui concerne la réinsertion des détenus, contribuera à accroître l'ouverture des services pénitentiaires à la modernisation.

Scénarios à développer :

Communications des prisonniers

- Scénario 1 : Téléphonie
- Scénario 2 : Appel vidéo et visite vidéo
- Scénario 3 : Courrier électronique sécurisé/messagerie textuelle/lettres numériques

Éducation et apprentissage en ligne

- Scénario 4 : apprentissage en ligne et accès aux ressources en ligne

Solutions numériques en libre-service

- Scénario 5 : mise en œuvre de solutions numériques intégrées de libre-service

Formation et traitement utilisant la réalité virtuelle et augmentée

- Scénario 6 : Traitement et formation des prisonniers à l'aide de la RV
- Scénario 7 : Formation des agents à l'aide de la RV et de la RA

Vidéoconférence avec les tribunaux

- Scénario 8 : Mise en place de systèmes de vidéoconférence avec les tribunaux

Télé médecine

- Scénario 9 : mise en œuvre de la télé médecine

Systèmes de gestion des procédures et des délinquants

- Scénario 10 : Mise en œuvre de systèmes de gestion des délinquants et des dossiers

Surveillance électronique dans les prisons et les centres de probation

- Scénario 11 : Mise en œuvre d'un projet EM (RFID et GPS)
- Scénario 12 : Mise en œuvre d'un projet de SE (téléphone mobile)
- Scénario 13 : Mise en œuvre d'un système de surveillance des détenus dans un environnement correctionnel

Les prisons intelligentes et la transformation numérique dans l'administration pénitentiaire

- Scénario 14 : Mise en œuvre d'une "initiative de prison intelligente
L'intelligence artificielle dans les services correctionnels

Scénario 15 : Utilisation de l'IA et de la xAI dans les prisons et les centres de probation

Formulaire de scénario numérique DIGICOR

Scénario # : 11 Mise en œuvre d'un projet EM (RFID et GPS)

Problème(s) que vous avez l'intention de résoudre :

La recherche a toujours montré que les détenus soumis à une surveillance électronique au moment de leur libération étaient plus susceptibles de faire état d'une expérience de réadaptation. Ils étaient plus susceptibles de présenter des caractéristiques respectueuses de la loi, de modifier leur mode de vie et de bénéficier de sentiments accrus de stabilité émotionnelle, d'indépendance et d'autonomie. Les détenus ont bénéficié d'une meilleure réadaptation, mais ils étaient également moins susceptibles d'adopter un comportement déviant et d'intérioriser un comportement respectueux de la loi.

Description de la solution :

La surveillance électronique en prison peut être résolue de plusieurs manières :

- Utilisation de l'identification par radiofréquence.
- Utilisation du système de positionnement global.
- Utilisation de téléphones portables.
- Utilisation de bracelets électroniques.

Avantages attendus :

Pour l'organisation et le personnel :

- Il permet au personnel de surveiller les détenus à distance et, si nécessaire, de leur imposer des restrictions.
- Améliorer la pratique de la supervision en facilitant l'interaction et la discussion pour les personnels pénitentiaires et de probation.
- Elle permet des changements si le prisonnier viole les conditions de sa libération.

Pour les détenus :

- Il affecte positivement le comportement des détenus et contribue de manière significative à la réinsertion sociale et à la réduction de la récidive.

Preuve d'efficacité :

La télésurveillance est souvent utilisée pour surveiller les délinquants à faible risque qui n'ont pas besoin d'une surveillance étroite (Phillips, 2017). Généralement, la surveillance à distance implique l'utilisation d'un appareil fixe ou mobile qui permet aux utilisateurs du service d'accéder à des informations, d'obtenir des mises à jour et de communiquer avec leur agent désigné. Aux États-Unis d'Amérique, on trouve par exemple des kiosques qui permettent aux usagers de s'enregistrer auprès des agents de probation en lisant leurs mains ou leurs doigts. Ces ordinateurs peuvent générer des dates de rendez-vous, effectuer d'autres activités telles que la rédaction de rapports et le téléchargement de données, et participer à des réunions traditionnelles en face-à-face (McGreevy, 2017).

Selon les données disponibles, l'adaptation du soutien à la réadaptation aux besoins d'une personne peut améliorer la pratique de la supervision en facilitant l'interaction et la discussion (Morris et al., 2018). Les présentations interactives et vivantes d'informations peuvent être bénéfiques lorsqu'on essaie d'établir une relation et de susciter des réponses positives, en particulier de la part de personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou de faibles capacités de compréhension (Morris et al., 2018).

Les étapes clés de la mise en œuvre :

Les étapes de la mise en œuvre varient en fonction de l'ampleur du projet entrepris. La liste ci-dessous présente certaines des phases clés d'une mise en œuvre réussie.

- Des études de marché approfondies sont réalisées pour garantir les meilleures solutions.
- Il est envisagé de procéder à une phase de validation du concept et/ou à une phase pilote afin de s'assurer que les exigences sont pleinement comprises et acceptées.
- Un exercice coût-bénéfice est entrepris pour s'assurer que les coûts et les bénéfices sont compris et qu'un financement suffisant est disponible.
- Il est recommandé que, dans la mesure du possible, les services de probation soient également inclus dans ce type de projet.
- Une fois les besoins définis, un appel d'offres complet est lancé.
- L'adhésion est obtenue de la direction, du personnel et des représentants du personnel par le biais d'un engagement approfondi.
- Communication pour s'assurer que les avantages sont compris par la direction, le personnel et les détenus.
- Un exercice de gestion du changement est effectué et des champions locaux du changement sont mis en place.
- Le projet est soigneusement planifié et géré du début à la fin.
- Des objectifs clairs et convenus sont décrits afin que l'on comprenne ce que signifie le succès.

- Des examens postérieurs au projet sont effectués.

Facteurs clés de succès :

Il est recommandé, avant d'entreprendre un tel projet, de comprendre ce qui contribue à sa réussite.

- Des objectifs de projet clairs et clairement articulés.
- Un plan de projet complet et détaillé.
- Définition à l'avance des critères de qualité à respecter.
- Soutien actif à la direction générale avec une vision commune pendant toute la durée du projet.
- Un comité de projet pleinement représentatif sur place dès le début du projet.
- Une mise en œuvre du projet soigneusement planifiée.
- Exigences commerciales et techniques concises, cohérentes, complètes et non ambiguës.
- Des estimations de coûts et des calendriers de projets réalistes.
- Analyse des risques à un stade précoce et gestion continue des risques.
- Un plan de mise en œuvre de la gestion du changement des processus d'entreprise clairement défini.
- Résolution proactive des problèmes liés aux projets.
- Implication des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet.
- Définition et exécution cohérentes de la gestion de projet afin de minimiser les dérives.
- Un chef de projet expérimenté dans l'exécution des meilleures pratiques de gestion de projet.
- Mise en œuvre d'une méthodologie formelle de développement de projet.
- Une ou plusieurs équipes de mise en œuvre expérimentées.

Principaux facteurs de risque :

Les principaux risques à prendre en compte sont les suivants :

- Pas de phase de validation du concept et/ou de phase pilote pour s'assurer que les exigences sont pleinement comprises et acceptées.
- Aucun exercice de rentabilité n'est entrepris pour s'assurer que les coûts et les avantages sont compris et qu'un financement suffisant est disponible.
- Si les détenus et/ou leurs parents/amis doivent payer les appels, aucune considération n'est accordée aux tarifs à appliquer, ce qui entraîne une surfacturation.
- Il n'y a pas de compréhension claire des options disponibles sur le marché, ce qui pourrait conduire à une solution mal adaptée.
- Manque d'adhésion de la part de la direction, du personnel et des représentants du personnel.
- Pas de gestion du changement et/ou de champions locaux du changement.

- Les systèmes ne sont pas correctement protégés, ce qui entraîne des abus de la part des détenus.
- Absence de planification adéquate du projet.
- Une implication insuffisante pour s'assurer que les avantages sont compris par la direction, le personnel et les détenus.
- Il n'y a pas d'objectifs clairs et convenus pour le projet.

Juridictions dans lesquelles il a été mis en œuvre :

De nombreux pays ont mis en œuvre une forme ou une autre de solution de SE. Des pays comme les États-Unis, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, l'Irlande, l'Australie et la Belgique, Pays-Bas, etc.

Réglementations spécifiques à prendre en compte

Celles-ci varient d'une juridiction à l'autre, et il est donc recommandé d'examiner les réglementations spécifiques à votre juridiction dans le cadre de la phase de planification préalable au projet.

Période de mise en œuvre estimée :

Cela varie en fonction de l'étendue et de la complexité du projet entrepris. Il est recommandé d'élaborer un plan de projet détaillé et d'en convenir avec le prestataire de services sélectionné.

Coût estimé

Cela variera en fonction de l'option choisie. Il est recommandé de réaliser des études de marché détaillées avant le début de l'appel d'offres afin de comprendre les solutions potentielles qui répondent le mieux aux besoins de la juridiction. La procédure d'appel d'offres elle-même permettra également de garantir l'obtention de la solution la plus rentable et la plus avantageuse.

Ressources utiles :

<http://www.europris.org/wp-content/uploads/EM-in-EU-summary-report.pdf>
<https://www.semanticscholar.org/paper/Electronic-monitoring%3A-The-experience-in-Australia-Bartels-Martinovic/c2c2284625c68d7a7c2f6906f43b68869a24acd5>
<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26500228/>

Principaux fournisseurs :

Il existe plusieurs fournisseurs sur le marché. La liste suivante donne des exemples de certains d'entre eux. Il est recommandé aux administrations de mener des études de

marché détaillées avant le début du projet afin de mieux connaître les fournisseurs du marché dans leur région.

- Budi
- GeoSatis
- Laipac
- Sentinelle
- Supercom



La numérisation dans les établissements pénitentiaires pour réduire la récidive